



solutions  
tarifaires  
suisses

## **Le système de forfaits ambulatoires**

—  
Infolunch 3

*Logique de l'arbre de décision*

*8 juin 2023*

## Objectifs

- Développement des connaissances pour les utilisateurs.
- Approfondissement d'un thème par un exposé.
- Temps pour clarifier les questions en suspens concernant l'exposé d'introduction.

## Informations

- Enregistrement et publication de l'exposé introductif (transparents et vidéo).
- Les questions posées à l'issue de l'exposé ne sont pas enregistrées.
- Poser des questions via la fonction de chat

## Délimitations

- Pas de discussions politiques ; cet Infolunch sert à développer les connaissances.

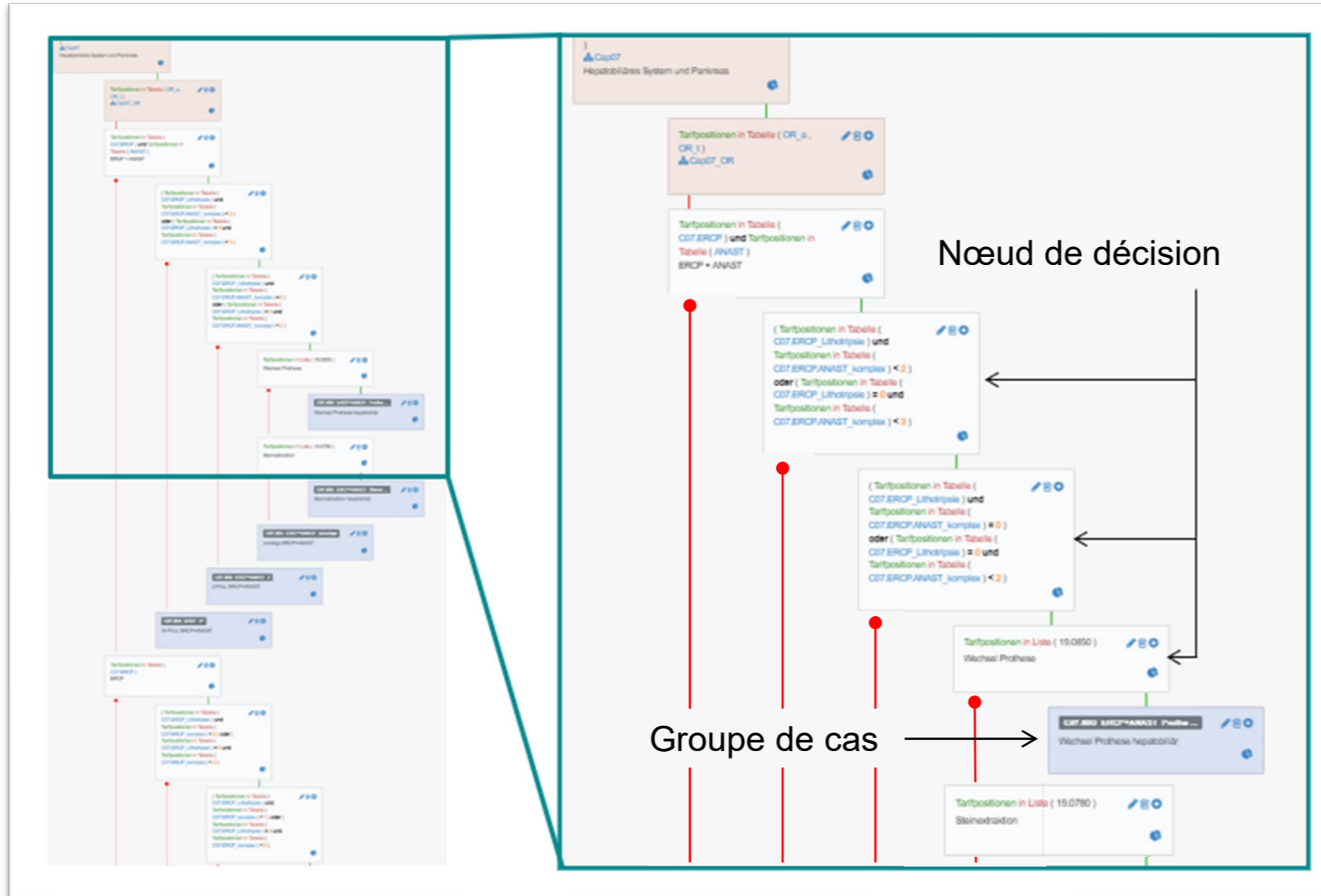
**Claudia Geser**



**Responsable  
technique Tarifs H+**

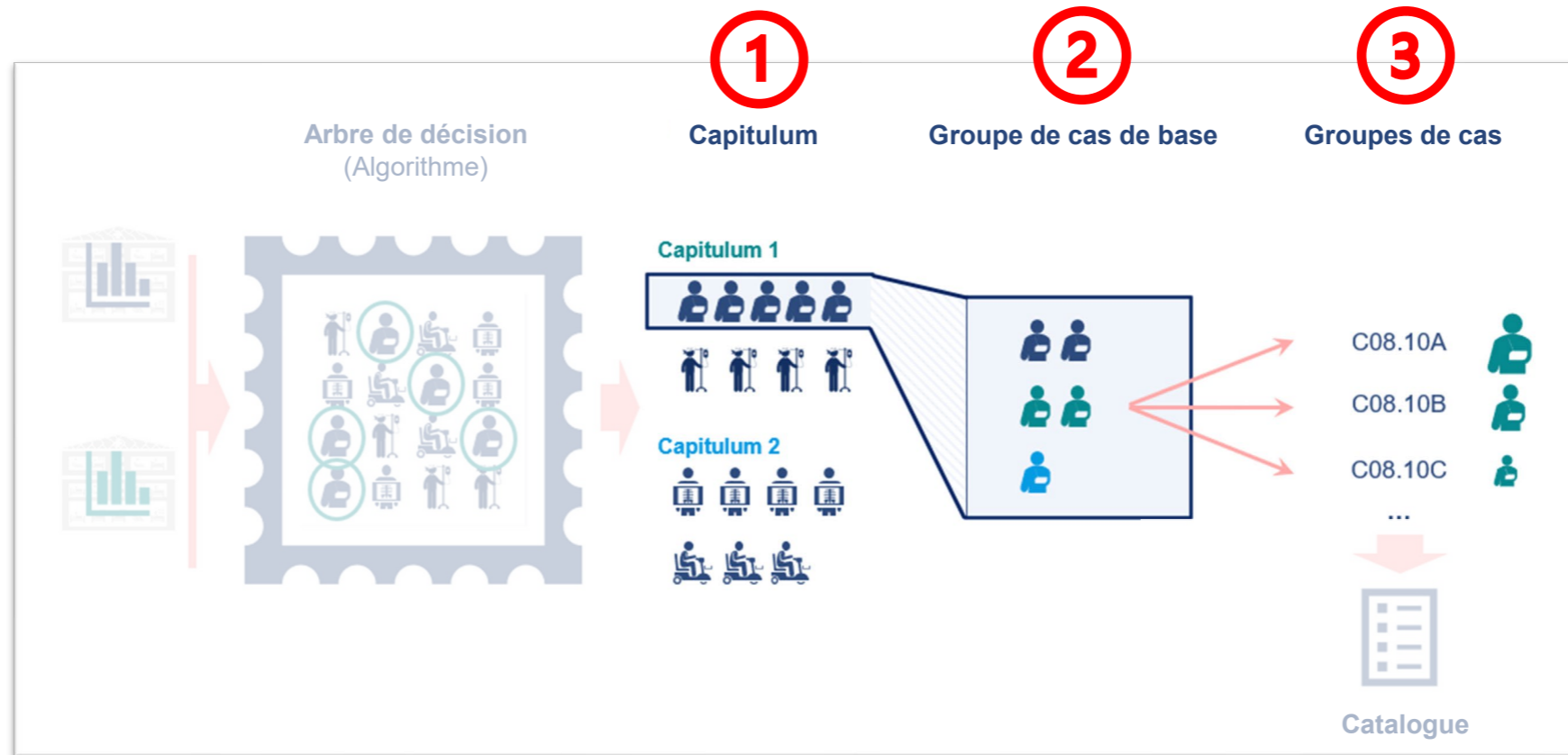
- 01** Qu'est-ce qu'un arbre de décision ?
- 02** Comment fonctionne l'arbre de décision ?
- 03** Comment l'arbre de décision a-t-il été établi ?
- 04** Quelle est la signification du classement ?

# Qu'est-ce qu'un arbre de décision ?



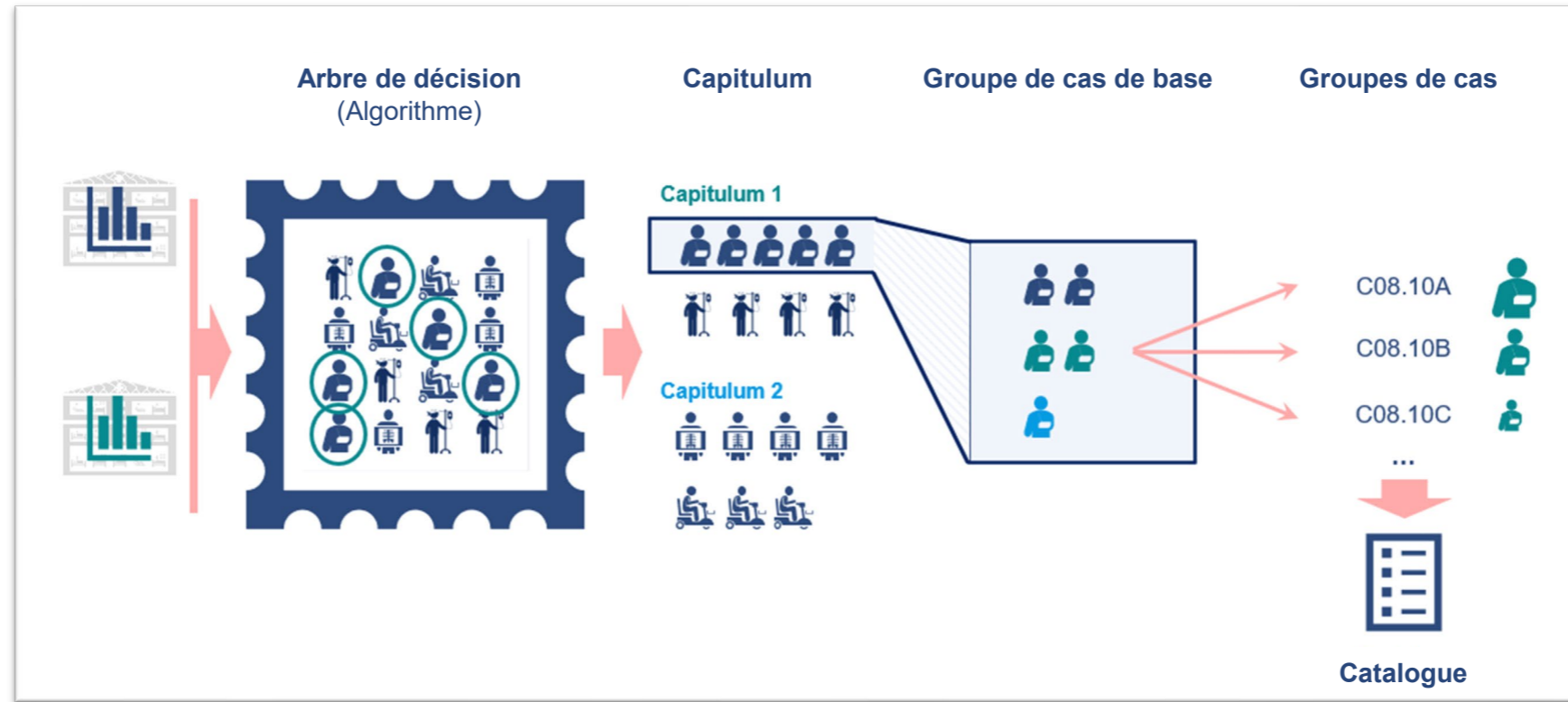
- L'arbre de décision est la pièce maîtresse des forfaits ambulatoires.
- Il fonctionne comme un grand organigramme avec de nombreuses ramifications. Il permet ainsi d'attribuer tous les contacts avec les patients au bon groupe de cas, c'est-à-dire de les regrouper.
- Les fonctions de l'arbre de décision sont présentées dans le manuel de définition.

# Comment fonctionne l'arbre de décision ?



- Représentation simplifiée :
  - La première étape consiste à attribuer le diagnostic au capitulum.
  - Dans la deuxième étape, la procédure conduit au groupe de cas de base.
  - Dans la troisième étape, le groupe de cas est attribué au sein du groupe de cas de base par le biais d'autres contrôles de procédures ou d'autres règles.

# Comment l'arbre de décision a-t-il été établi ?

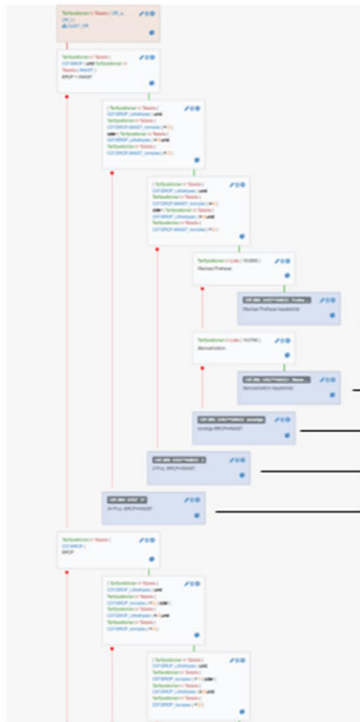


- Les contacts avec les patients dans l'ensemble de données de calcul sont contrôlés pour des positions tarifaires similaires (homogénéité médicale). Les positions tarifaires sont contenues dans l'ensemble de données de prestations.
- L'homogénéité économique des groupes créés est vérifiée sur la base des données de coûts. Si possible, d'autres splits sont contrôlés et intégrés. Les données de coûts sont issues de l'ensemble de données de coûts et peuvent être attribuées à l'ensemble de données de prestations par le biais du numéro d'identification.
- La création a été effectuée à l'aide du logiciel casematch d'eonum. Ce logiciel permet de réaliser de nombreux contrôles et simulations à peu de frais.

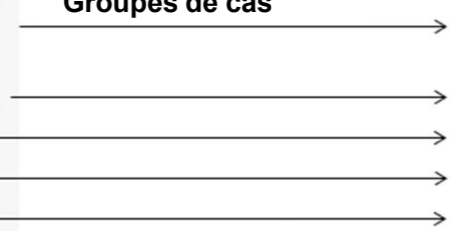


# Quelle est la signification du classement ?

## Logique de l'arbre de décision



### Groupes de cas



## Catalogue des forfaits ambulatoires

Cap08: Système musculo-squelettique et tissu conjonctif	
C08.00A	Amputation, anesthésie par l'anesthésiste
C08.00B	Amputation
C08.01Z	Corrections de déformations de la main ou du pied
C08.02Z	Interventions sur d'autres tumeurs osseuses
C08.05A	Plastie vertébrale percutanée <sup>[1]</sup>
C08.05B	Ponction percutanée de vertèbre et autres interventions sur la colonne vertébrale <sup>[2]</sup>
C08.08Z	Biopsie osseuse à ciel ouvert, prélèvement de greffon et d'implant, os et cartilage
C08.10A	Chirurgie maxillo-faciale complexe Interventions sur les os de la face
C08.10B	Autre chirurgie maxillo-faciale Interventions sur les os de la face
C08.10C	Chirurgie maxillo-faciale simple Interventions sur les os de la face
C08.20A	Arthroplastie et prothèse membre supérieur ou hanche
C08.20B	Réséction de structures osseuses, anesthésie par l'anesthésiste
C08.20C	Réséction de structures osseuses ou arthroplastie et prothèse membre inférieur
C08.21A	Ostéotomie du radius et du cubitus
C08.21B	Arthrotomie de la clavicule ou ostéotomie du pied
C08.21C	Arthrotomie ou ostéotomie du genou, de la cheville, de l'humérus ou du pied/des orteils, anesthésie par l'anesthésiste
C08.21D	Arthrotomie ou ostéotomie, autres localisations
C08.22A	Arthrodèse à l'extrémité supérieure ou au pied (sauf orteils) ou épiphysiodèse
C08.22B	Arthrodèse aux orteils et à d'autres localisations
C08.25A	Arthroscopie des articulations temporo-mandibulaires/de la hanche, de la main, du coude ou de l'épaule
C08.25B	Arthroscopie de la cheville et d'autres localisations
C08.26A	Arthroscopie du genou avec traitement du ligament croisé ou du ménisque et autres interventions complexes
C08.26B	Kyste articulaire, micro fracture, lavage-drainage et AMO dans le cadre d'une arthroscopie du genou
C08.26C	Autres mesures dans le cadre d'une arthroscopie du genou
C08.30A	Traitement d'une fracture des os de la face
C08.30B	Traitement d'une fracture ou luxation de la clavicule, de l'omoplate, du radius, du cubitus et de la rotule
C08.30C	Traitement d'une fracture ou luxation au niveau du carpe (complexe) ou des doigts, anesthésie par l'anesthésiste
C08.30D	Traitement d'une fracture ou d'une luxation du tibia, du péroné, de la cheville, du bassin/ASI, du fémur, de l'humérus et d'une luxation de l'épaule
C08.30E	Traitement d'une fracture ou d'une luxation des orteils et du tarse ou du carpe (simple), anesthésie par l'anesthésiste
C08.30F	Traitement d'une fracture ou d'une luxation, autres localisations
C08.33A	AMO du fémur (complexe)
C08.33B	AMO du tibia, du péroné, de la clavicule, de l'omoplate ou du bassin/ASI

- Les groupes de cas sont créés directement dans l'arbre de décision.
- Si un contact patient contient deux positions de déclenchement, l'ordre de consultation est important. La position qui est interrogée en premier détermine le regroupement.
- L'ordre de priorité est établi de manière à ce que les interventions les plus coûteuses soient interrogées en premier.
- Cela est par exemple visible au sein du groupe de cas de base avec la subdivision des groupes de cas (A le plus élevé avec une évaluation décroissante).



solutions  
tarifaires  
suisses

PROCHAIN  
INFOLUNCH  
20.06.2023



*Thème de la réunion d'information :  
"Manuel de définitions"*



# Ensemble pour un tarif ambulatoire transparent et approprié



Questions